

Forum de Turin sur les droits sociaux en Europe

Turin, 18 mars 2016

Discours d'ouverture prononcé par M. Piero Fassino, Maire de Turin

Seul le prononcé fait foi.

Je tiens tout d'abord à vous remercier de votre présence. Il y a un an, ici même à Turin, le Conseil de l'Europe organisait une Conférence consacrée à la Charte sociale européenne et à sa nécessaire relance. La Charte sociale a toujours été, depuis sa signature à Turin le 18 octobre 1961, une source de droit fondamentale dans la vie des pays démocratiques, en particulier celle des 47 Etats qui forment le Conseil de l'Europe.

Il y a un an, les discussions et réflexions concernant le caractère central des thèmes abordés par la Charte sociale européenne, en particulier les droits sociaux, ont conduit les participants à décider de mettre sur pied un Forum – ce Forum de Turin pour lequel nous sommes précisément réunis aujourd'hui –, dont ils ont voulu qu'il soit un organe permanent qui puisse se pencher sur ces questions, les approfondir et en débattre.

Nous sommes donc venus honorer ici l'engagement pris voici un an. Un engagement qui a aussi donné lieu, hier, à la tenue d'une Conférence interparlementaire à laquelle ont pris part les présidents, ou leurs représentants, des commissions des affaires sociales des 47 Etats membres du Conseil de l'Europe.

Je voudrais remercier Mme Gabriella Battaini Dragoni, Secrétaire Générale adjointe du Conseil de l'Europe, transmettre au Forum les salutations de M. Thorbjorn Jagland, le Secrétaire Général de l'Organisation, et exprimer bien évidemment ma reconnaissance à M. Michele Nicoletti, Président de la délégation parlementaire italienne auprès du Conseil de l'Europe, qui a prononcé une allocution hier et qui prendra également la parole aujourd'hui.

Permettez-moi aussi d'adresser mes remerciements à tous les parlementaires qui ont participé hier à nos travaux et qui, pour beaucoup, seront encore avec nous aujourd'hui pour le Forum.

J'aimerais aussi remercier tout spécialement MM. Jean-Paul Fitoussi et Olivier De Schutter, qui nous présenteront des rapports dont nous pourrons ensuite débattre.

Qu'attendons-nous de ce Forum ? Nous sortons de plusieurs années de crise économique et sociale particulièrement aiguë, et nul n'ignore que ces temps de crise sont toujours ceux au cours desquels les droits, leur exercice et leur protection sont mis à mal ou risquent d'être ébranlés. Les crises économiques et sociales fragilisent l'emploi – et les revenus -, et rendent les garanties et les droits plus incertains et plus précaires. C'est d'autant plus paradoxal que la raison nous porterait à croire qu'en période de crise, il faudrait au contraire renforcer les droits, car la demande de protection et de soutien est plus marquée chez ceux qui sont plus vulnérables. Mais nous savons

bien que les dynamiques du développement ne reposent pas seulement sur la raison et que d'autres dynamiques, nettement plus complexes, commandent l'économie, les répercussions sociales des processus économiques ainsi que les comportements individuels et collectifs. C'est là ce qui explique que les phases de crise économique et sociale sont celles où les droits et leur protection courent de plus grands risques. Il faut donc user de tous les instruments disponibles et opérer des choix politiques susceptibles de parer à ces risques et d'amener les citoyens à pouvoir en réalité compter sur des garanties et des dispositifs d'accompagnement qui leur permettent d'exercer pleinement leurs droits sociaux.

Le fait que les droits sociaux soient inscrits dans les textes constitutionnels atteste de leur nature fondamentale. Quant à savoir s'ils sont ensuite exercés, c'est une autre question. Mais pour ce qui est de leur affirmation, il est clair que les principes de la Charte sociale figurent dans toutes les constitutions des pays démocratiques. Il s'agit là d'une reconnaissance certaine du caractère central de la Charte et des droits qu'elle contient pour nos sociétés.

La perception du rôle de plus en plus fondamental que jouent ces droits dépend aussi des processus, des trajectoires de la croissance économique et civile dans chaque société. Nous nous sentons aujourd'hui, bien plus que par le passé, dépositaires de droits sociaux. La récente revendication de la pleine et entière égalité entre les hommes et les femmes en est un exemple, qui nous rappelle d'ailleurs qu'il nous faut à présent la concrétiser dans tous les contextes sociaux.

Je pense aussi à la place centrale qu'occupent désormais, dans la vie de chaque collectivité, la protection de l'enfance et les politiques y afférentes. Nous sommes de plus en plus sensibles aux garanties qui doivent entourer l'exercice d'une activité professionnelle. Nous comprenons tous mieux, à présent, la nécessité de protéger la dignité du travail, y compris dans les formes nouvelles que revêt aujourd'hui son exercice, en particulier celles qui privilégient mobilité et flexibilité. Cela signifie qu'un travail est digne lorsque l'intégrité physique et psychique du travailleur est respectée, quand les tâches qu'il exécute sont reconnues sur le plan professionnel, contractuellement protégées et correctement rémunérées.

Je songe par ailleurs au problème qu'ont fait ressortir les préoccupations et priorités politiques de ces dernières années, à savoir celui que posent les communautés multi-ethniques, multiculturelles et multireligieuses, problème devenu particulièrement grave avec l'arrivée de migrants qui, pour des raisons économiques ou à la suite de conflits, affluent vers nos pays. Tout ceci nous rappelle, une fois encore, le caractère central des droits sociaux, la nécessité de les garantir à tous, et le rôle de premier plan que joue la Charte comme instrument de gouvernance quotidienne pour affronter les questions qui agitent, au jour le jour, nos sociétés.

Telles sont, en synthèse, les considérations qui nous ont amenés à penser que ce Forum pouvait s'avérer extrêmement utile en ce qu'il pourrait constituer une structure qui donnerait peu à peu la possibilité d'observer le rapport entre les dynamiques économiques et sociales qui affectent notre continent (et le monde entier) et les droits sociaux qui président aux destinées de nos sociétés. Une structure qui permettrait de comparer diverses problématiques et expériences, et de tirer de cette analyse des propositions pour renforcer et consolider les droits sociaux. Cela se justifie plus

encore en ce moment où la crise que traverse la planète et qui frappe très durement l'Europe depuis plusieurs années ne se borne pas à affaiblir les garanties et les droits, mais induit aussi dans une frange de l'opinion publique – celle qui est la plus exposée aux risques – des comportements et orientations qui peuvent aisément céder le pas à des élans populistes, à des replis nationalistes, à des emmurements égoïstes. Ces phénomènes sont déjà bien présents et diffus dans plusieurs pays d'Europe. Avec la crise, d'aucuns semblent avoir oublié, ces dernières années, que l'intégration européenne est d'une importance capitale pour les politiques de défense des droits.

On a vu au contraire une partie de l'opinion se laisser gagner par l'idée que le fait de se refermer et de se replier sur soi serait un meilleur rempart. Quelle illusion ! En se faisant plus petit, on finit simplement par être plus petit, mais on ne se défend pas mieux. En se refermant sur soi, on ne fait que se replier sur ses propres problèmes et contradictions. Pour autant, cette illusion existe, et continue d'être alimentée. Voilà pourquoi il faut aller de l'avant et apporter sur ce terrain une réponse positive : c'est là tout le sens de la relance de la Charte et de l'exercice des droits qu'elle consacre.

Aussi avons-nous baptisé notre Forum « L'Europe repart de Turin ». Car c'est en repartant du caractère central des droits sociaux et de leur affirmation qu'il est possible de concevoir des réponses pour les citoyens, pour les plus vulnérables d'entre eux avant tout, qui puissent les éloigner des illusions populistes ou de la tentation du repli sur soi.

Le Forum nous semble donc d'une très grande actualité et en rapport avec les questions qui sont au cœur de nos préoccupations quotidiennes ; nous sommes certains que de ces réflexions jailliront des idées qui seront utiles pour notre action.